

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 55 (1982)

Heft: 10

Artikel: Protection de l'environnement

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128454>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Protection de l'environnement

Menaces pour la qualité de nos forêts

La forêt recouvre environ 27% du territoire suisse. Actuellement, elle s'accroît parce que certaines surfaces dénudées ont été reboisées, mais surtout parce que les terrains abandonnés par l'agriculture se couvrent de buissons et retournent finalement à l'état de forêt naturelle.

On peut discuter un éventuel assouplissement de la pratique actuelle en matière de déboisement, notamment lorsqu'il s'agit de créer des zones agricoles destinées à une culture permanente et durable. Mais l'augmentation de la surface forestière protégée légalement ne doit pas conduire — comme certains milieux l'aimeraient — à un assouplissement général de la législation forestière. Cas échéant, la porte serait grande ouverte à une spéculation effrénée du sol forestier et à l'explosion de son prix.

Il est donc très satisfaisant de constater qu'en général, nos autorités politiques et judiciaires appliquent strictement les principes de la police des forêts. L'aire forestière de la Suisse est ainsi assurée. Mais qu'en est-il de sa qualité?

L'enrésinement, toujours et encore d'actualité

Les forêts composées d'un grand nombre d'espèces différentes, et dont on

trouve des arbres de tous les âges, sont les plus riches et les plus diversifiées. La lumière et l'ombre jouent entre elles; les fûts, les rameaux et les couronnes des arbres marquent l'espace d'une secrète profondeur.

A l'opposé, les forêts artificielles d'épicéas bien alignés sont tristes et sombres. On y trouve une uniformité biologique déplorable et des conditions écologiques instables. Le sous-bois est inexistant même au printemps, car le soleil ne pénètre pas jusqu'au sol. Les aiguilles qui tombent à terre constituent une litière qui acidifie le sol. Pour s'en rendre compte, il suffit de comparer le sous-bois fleuri d'une forêt naturelle de feuillus (hêtre, érable, frêne) au tapis d'aiguilles dénudé et stérile des monocultures artificielles d'épicéas. Souvent, ces résineux, plus sensibles aux maladies, en particulier à la pourriture des racines, doivent être abattus avant d'avoir atteint la grandeur voulue.

Aspects économiques

L'économie forestière illustre particulièrement bien le fait que la qualité n'est pas opposée à la quantité, en d'autres termes, que la valeur qualitative (diversité biologique) de la forêt n'est pas en contradiction avec son exploitation économique. Pour autant, bien sûr, que l'on raisonne à long terme — une génération par exemple — et non au niveau d'un bilan d'entreprise. Le conflit ne se situe pas entre l'économie et l'écologie,

mais entre le court terme et le long terme.

Nombreux sont les forestiers qui pratiquent une sylviculture « avec la nature ». Malgré cela, ce problème de l'enrésinement est toujours et encore actuel. Il suffit de voir les nouvelles plantations de résineux qui sont créées chaque année sur le Plateau suisse.

Routes forestières exagérées

L'exploitation forestière requiert, certes, un réseau adéquat de dessertes. Mais actuellement, on a tendance à surdimensionner les routes forestières. Sur le Plateau, il n'est pas rare de trouver des réseaux de routes forestières atteignant 60 à 100 mètres par hectare, ce qui est absolument exagéré. En région de montagne également, les routes d'alpages et forestières sont souvent projetées sans tenir compte des données naturelles. Il en résulte de grosses entailles géométriques dans la topographie, des défoncements inutiles du sol et un grand nombre d'arbres cassés et abattus en altitude où la croissance est lente. On peut donc se demander si, dans certains cas, ces routes forestières ne font pas plus de dégâts au milieu qu'elles ne servent les intérêts de l'exploitation forestière?

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage étudie ces problèmes en collaboration avec divers forestiers spécialistes et publiera ses conclusions en temps voulu.

La 11^e Foire suisse du meuble approche

La Foire suisse du meuble aura lieu pour la onzième fois, du 25 au 29 novembre, dans le bâtiment à la grande horloge de la Foire suisse d'échantillons de Bâle. Elle est, dans le pays, le plus important centre d'achat et l'indicatrice des nouvelles tendances de la branche du meuble pour les représentants du commerce spécialisé et des professions apparentées telles que décorateurs d'in-

terior, tapissiers, selliers et maîtres ébénistes à qui l'entrée de cette foire est exclusivement réservée.

Le centre de l'exposition est de nouveau formé d'une centaine de fabricants suisses de meubles, de literie et d'accessoires destinés à l'embellissement de l'appartement. La prochaine Foire du meuble comprendra également, pour la seconde fois, des produits d'origine étrangère représentés par des maisons suisses. Cette internationalisation, introduite l'an dernier, a conféré à la manifestation une attractivité se traduisant

par un nombre nettement plus élevé de visiteurs. Ce sont, cette année, plus de 30 importateurs domiciliés en Suisse qui présenteront des meubles et de la literie en provenance de 12 pays d'Europe et d'outre-mer. En tout quelque 120 exposants offriront, sur plus de 15 500 m² de surface nette de stands, une vaste revue de l'offre actuellement disponible dans le pays.

Renseignements complémentaires au Secrétariat de la Foire suisse du meuble, case postale, 4021 Bâle, téléphone (061) 26 20 20, télex 62 685 fairs ch.